

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2020/061**

**OBJET : ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU**

**Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 37**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 44**

**Quorum : 13**

**Date de convocation : 7 juillet 2020**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 7 juillet 2020**

**Le 13 juillet de l'année deux mille vingt  
à 18h30**

à Martillac – Technopole Montesquieu –  
Nouvelle Salle

Le Conseil Communautaire de la  
Communauté de Communes de Montesquieu,  
légalement convoqué, s'est réuni sous la  
présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	E	M. FATH
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	E	Mme LABASTHE
BALAYÉ Philippe	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MONGE Jean-Claude	P		POLSTER Monique	P	
SAUNIER Catherine	E	M. GACHET	SIDAOUI Alain	E	M. CLAVERIE
DURAND François	P		CHEVALIER Bernard	P	
LEMIRE Jean-André	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	P	
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	

Le conseil communautaire nomme M. AULANIER, secrétaire de séance.  
Le procès-verbal de la réunion du 12 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2020/061**

**OBJET : ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU**

**Vu** l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2019 fixant la composition du Conseil communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu à 45 sièges,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10,

**Vu** le courriel de la Préfecture de la Gironde indiquant la vacance d'un poste pour la commune de Cabanac et Villagrains, le nombre de conseillers communautaires est porté à 44,

**Vu** les procès-verbaux de l'élection des autres membres du Bureau annexés à la présente délibération,

**Vu** les résultats du scrutin,

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil communautaire que l'article 5211-10 du Code Général des Collectivités définit la composition du Bureau.

Monsieur le Président propose de composer le Bureau de la Communauté de Communes du Président et des Vice-présidents.

Les membres du Bureau ont été élus précédemment au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue.

### ***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Décide de composer son Bureau du Président et des Vice-présidents,
- Valide l'élection des membres du Bureau.

Fait à Martillac, le 13 juillet 2020

**Le Président de la CCM**  
Bernard FATH

***Document signé électroniquement***

